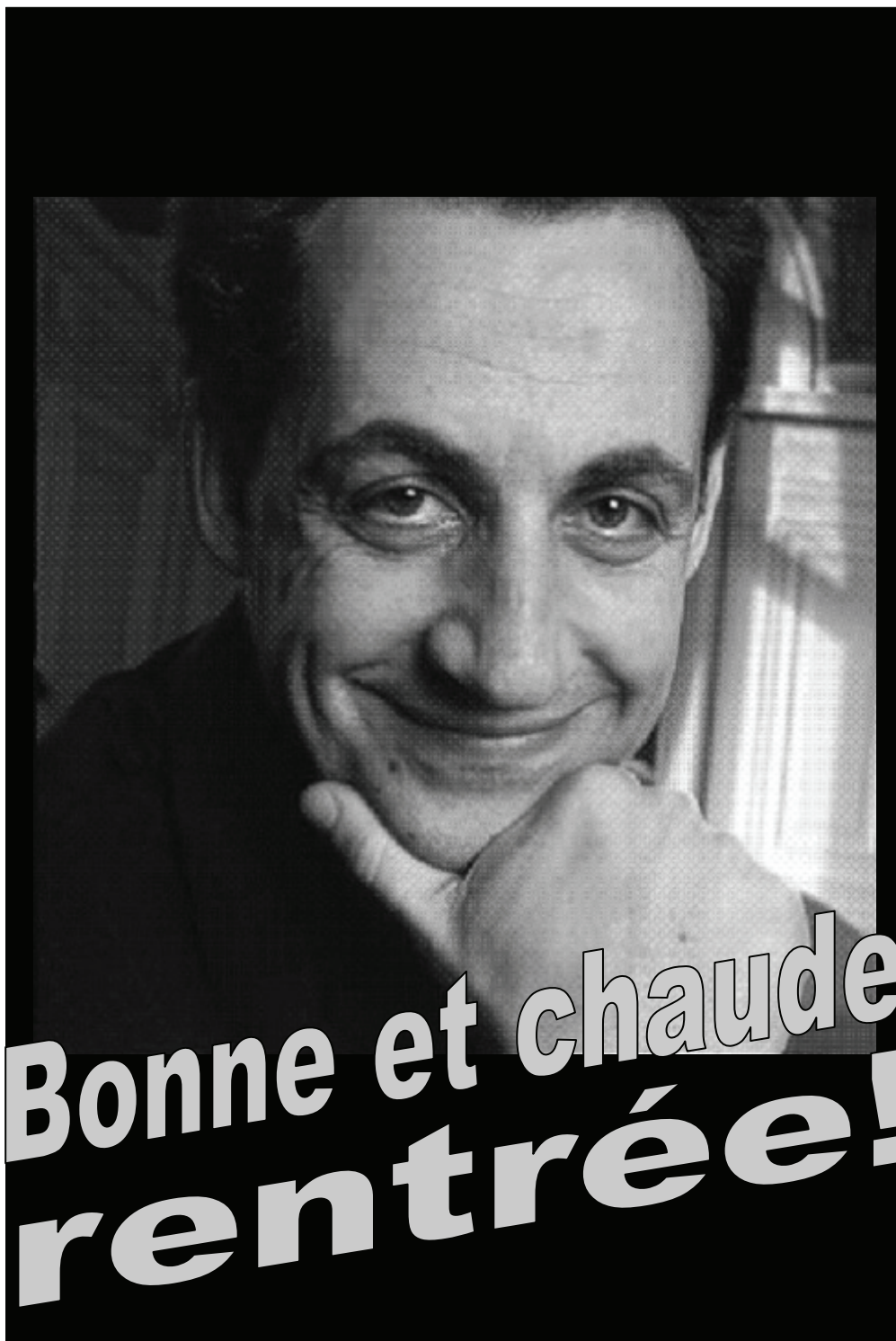


Le Combat Syndicaliste

CNT-AIT

Pages confédérales

**Bimestriel de la Confédération Nationale du Travail
Section de l'Association Internationale des Travailleurs**



**Bonne et chaude
rentrée!**

En France

p. 2 :

**Les enjeux de la
privatisation
de l'orientation
scolaire et
professionnelle**

p. 4 :

**Action contre
la précarité
dans l'Éducation
nationale**

p. 6 :

**À Toulouse,
la Chapelle
menacée
d'expulsion**

International

p. 7 :

**Gurgaon : ZES
en Inde**

p. 8 :

**Appel à la
mobilisation
internationale
en solidarité
avec José
et Gabriel**



CNT - AIT

**Association
Internationale
des Travailleurs**

AIT, ASI-MUR CLS
Postanski pretinac 6
11077 Beograd, Serbie.

**Confédération
Nationale
du Travail**

Pour tout contact
sur le plan national,
s'adresser à :
CNT-AIT
(bureau confédéral),
7, rue Saint-Rémésy
31000 Toulouse.

Adresse du site Web
de la confédération :
<http://www.cnt-ait-fr.org>
Vous y trouverez
les liens confédéraux
et internationaux
de notre organisation.

CPPAP 1856 D 73
Directeur : Michel Maza
Imprimerie spéciale
CNT-AIT.

Réalisation
des pages confédérales :
CNT-AIT,
18, rue Jean-Baptiste
Carreau, 64000 Pau.

Abonnements :
1 an (6 n^{os}) : 7,5 euros
Soutien: 15 euros
Chèques à l'ordre
de la CNT-AIT.
Voir pages régionales

Les enjeux de la privatisation

On assiste depuis quelques décennies à une privatisation rampante de l'Éducation ; de moins en moins rampante d'ailleurs. Former des élèves dociles, futurs travailleurs bénévoles, voilà les nouvelles tâches qui sont confiées à l'école, ce qui est tout de même très prometteur en termes de profits à venir. L'orientation scolaire et professionnelle en France est depuis fort longtemps intégrée au système éducatif : de tradition progressiste, imprégnée de psychologie, elle a voulu prendre en compte la spécificité d'un public jeune et s'éloigner des tentations adéquationnistes toujours très en vogue dans les discours politiques et affairistes. Autrement dit elle part du désir d'un individu et non des besoins du patronat. Ne nous a-t-on pas toujours dit que l'école est responsable du chômage ? Qui n'a pas lu que certains secteurs manquaient « cruellement » de main-d'œuvre alors que les ANPE ne désemplissaient pas ? Preuve faite de l'ineptie d'un service public qui encense le savoir et oublie la finalité économique des apprentissages.

Rendre simples les choses compliquées

Actuellement, c'est par le biais d'une orientation présentée comme mal faite par des professionnels mal formés, ne connaissant rien à la réalité du monde économique, que l'école est à nouveau accusée. La tendance lourde depuis 2003 (et la tentative de régionaliser les services d'orientation) est de séparer l'orientation scolaire du monde éducatif. De la limiter de plus en plus à une orientation professionnelle chargée de répondre aux besoins immédiats du patronat en personnel qualifié ou non. On voit vers où ce type d'orientation conduit : à une éducation professionnelle rapidement obsolète, une précarité des savoirs conduisant à une précarité des emplois. Il se cache aussi derrière cette nécessité nouvelle de former des jeunes pour le court terme, tout un marché de l'éducation et de formation permanente, elle-même pourvoyeuse de profits. Changer de métier, changer d'emploi, qu'y a-t-il de mieux s'il s'agit d'un projet personnel, d'un désir d'apprendre ? Mais la réalité se situe on le sait bien ailleurs, dans une

insécurité sociale de plus en plus grande que l'on veut imposer comme mode moderne de vie. Sans compter que ces travailleurs, forcés de se former à un nouveau métier en seront certainement de leur poche, comme cela est actuellement le cas si un travailleur veut se former sérieusement : le DIF à lui tout seul ne permet vraiment pas grand-chose...

L'orientation est un concept complexe : parle-t-on du projet d'un individu, de la gestion de flux d'élèves dans un système, des processus d'influence qui vont convaincre un élève de vouloir faire tel ou tel métier, ou d'autres choses encore ? Et pourtant, face à un concept et surtout une réalité des plus complexes, les discours officiels, les analyses du patronat sont d'une inénarrable simplicité, qui confine parfois, surtout dans les rapports parlementaires, à la stupidité la plus grande. « *Je m'en allais avec des idées simples vers l'orient compliqué* » écrivait De Gaulle. Ils continuent !

La dictature de l'information

Le pire dans cette vision, c'est le déni total de ce qu'est un adolescent : il n'apparaît pas en tant que tel dans ces textes et discours. On parle certes de jeunes, cette race étrange dont certains experts connaissent les besoins et les désirs. Les conseillers d'orientation psychologues n'ont pas cette chance. Ils ne connaissent que des individus. Peut-être devraient-ils les former à la politique politicienne pour qu'ils accèdent à ce savoir... Pour ces grands experts, si les jeunes s'orientent mal, c'est qu'ils ne sont pas informés. Il suffit donc de les informer, de la même manière qu'en regardant le journal de TF1 tous les midis, les Français sont informés de la vie du pays et ont tout compris aux phénomènes sociaux, économiques et politiques. Si les jeunes savaient qu'il y a du boulot dans le nettoyage, ils iraient tous, c'est sûr ! Si les jeunes ne courent pas travailler dans l'hôtellerie, c'est qu'ils sont mal informés ; sans compter qu'un conseiller d'orientation leur a peut-être parlé des conditions de travail, des salaires, de la convention collective... Il faut donc informer les jeunes, mais pas n'importe comment. Et qui sont les mieux placés

de l'orientation scolaire et professionnelle

pour informer sur un métier que les professionnels ? Qui mieux que Daguin, patron des hôteliers, peut parler de la beauté du travail en cuisine ? Qui, mieux que Parisot, peut vanter les bienfaits de l'industrie ?

Le premier enjeu de la privatisation de l'orientation est donc celui de l'information. On disposait jusqu'à peu d'un outil fiable, l'ONISEP, office public qui produit de la documentation fiable et surtout honnête et peu chère. L'ONISEP survit aujourd'hui avec des partenariats privés : Fédération française du bâtiment, UIMM... Les documents proviennent maintenant très souvent des syndicats patronaux : superbes maquettes, papier glacé, DVD et sites internet. Quelle impartialité peut-on espérer y trouver ? Nos jeunes, bien informés, choisiront entre les mensonges et les omissions des uns et des autres un métier ou une formation, qu'ils auront tout loisir d'abandonner,

boîte qui propose une revue sur l'orientation et un site internet. C'est payant et de très mauvaise qualité. La revue est très belle, bourrée de publicités d'écoles privées et d'approximations, voire d'erreurs. Le magazine *L'Étudiant* est depuis longtemps sur ce « segment ». Il propose des articles parfois bien faits, mais limite arnaque (style deux pages sur une formation hyperpointue et rare). Surfant sur la peur cultivée des familles concernant l'avenir incertain de leurs enfants, il propose ce qui existe par ailleurs mais dont on zappe l'existence. Des boîtes s'ouvrent ici ou là, des conseillers d'orientation quittent la maison mère pour s'enrichir en faisant payer ce qu'ils faisaient gratuitement dans l'Éducation nationale. Les grosses boîtes, les gros cabinets prospèrent. Bien sûr, n'y ont accès que les familles les plus aisées (300 euros un bilan de merde à Bordeaux) et les plus investies dans

avec peine quand ils ne sont pas fermés *, conseillers d'orientation psychologues ouvertement dénigrés... La profession a l'habitude de servir de bouc émissaire pour les enfants et les familles : ça fait partie du boulot et on le sait quand on signe ! On en souffre d'autant moins que nous n'avons aucun pouvoir en matière d'orientation... Mais que les politiques et les patrons fassent semblant de ne pas le savoir, ça tue un peu le moral. Comme ça tue le moral de voir un poste supprimé après la mort d'une collègue, signe très clair du respect porté par l'institution à cette profession... Alors, c'est sûr, le service public d'orientation est moribond quand les services privés se développent jusqu'à pouvoir sponsoriser des émissions télé sur une chaîne publique ! Nous aurons donc bientôt affaire à deux types d'élèves et de parents : ceux qui, suffisamment riches et ins-

L'exemple de « Toporientation »

Découverte sur internet, cette boîte propose de l'aide à l'orientation en ligne et à domicile. Le conseiller est professeur et ne précise pas avoir de compétences particulières autres que celle d'être professeur principal depuis plusieurs années. Pour s'arrondir les fins de mois, il propose des entretiens d'orientation à 70 euros, un bilan à 195 euros (comprenant la passation de tests par quelqu'un qui n'est pas psychologue, ça craint un peu !), et un suivi personnalisé à 495 euros. Quand on sait qu'un conseiller d'orientation a en charge environ 1400 élèves en moyenne et doit effectuer plus de 600 entretiens par an, faire une vingtaine de bilans, et participer à je ne sais combien de réunions, conseils de classe ou formations, ça fait rêver la privatisation de l'orientation ! Bien sûr, ce conseiller privé n'a aucune formation spécifique (2 ans de formation après une licence de psychologie pour un conseiller d'orientation psychologue), mais en plus n'a pas la possibilité de discuter avec les profs, d'assister aux conseils de classe, etc. Le produit est certes porteur, jouant sur l'inquiétude des familles, mais il est cher et de bien piètre qualité. Une arnaque qui, hélas, n'est pas isolée.

www.toporientation.fr

à condition d'avoir les moyens de se payer une autre formation. S'ils ne sont pas virés avant.

Personne n'est capable de dire quels seront les besoins en professionnels dans l'avenir : les experts sont avant tout des mièvres. Ont-ils prévu le déficit actuel de médecins ou plus généralement de soignants ? La preuve que non ! L'expert, c'est la Parole d'un dieu, nécessairement con.

Un marché en pleine expansion

Avant le film du soir sur France 2, on découvre le sponsor : Studyrama. Une

l'éducation de leur progéniture. Le marché est ouvert et, pour mieux le développer, quoi de mieux que de rendre le service public en charge de ce secteur inopérant ? C'est un enjeu économique important auquel l'État répond en étouffant les services : budgets en chute libre, méconnaissance des personnels, suppression de postes. « *Qui veut tuer son chien, dit qu'il a la rage* » dit le proverbe. C'est ce qu'ils font : recrutements anecdotiques (50 postes au concours pour remplacer 300 départs à la retraite), Centres d'Information et d'Orientation subsistant

truits, bénéficieront d'écoute, d'informations personnalisées et fiables apportées par des officines privées et les autres, qui auront le sentiment de choisir, sur les catalogues du MEDEF ou d'écoles en concurrence, l'orientation qu'on saura leur imposer.

La lutte des classes a encore de beaux jours devant elle.

CNT-AIT Bordeaux

* Comme le CIO spécialisé dans le handicap à Paris. Il est vrai que l'année du handicap, c'était 2006 !

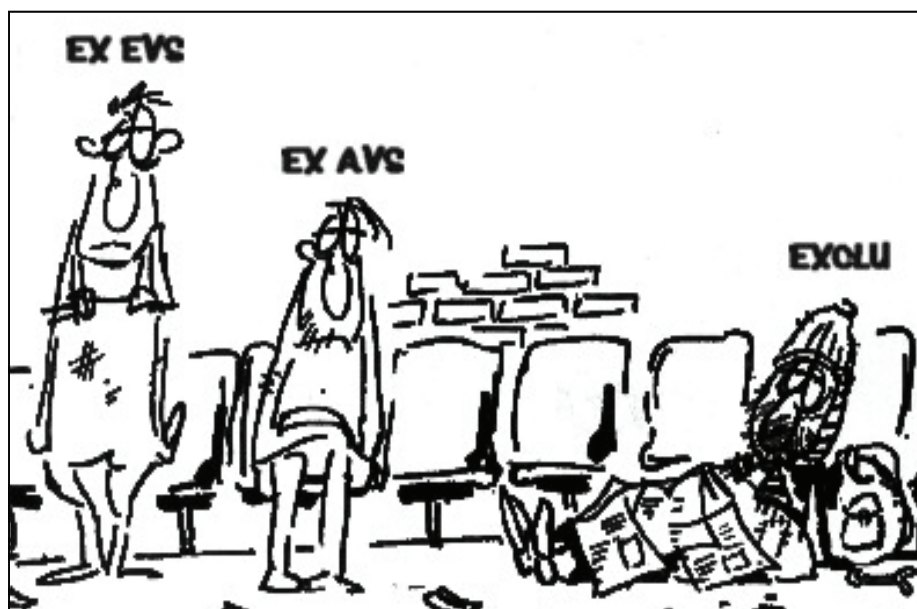
Action contre la précarité dans l'Éducation nationale

Dans le courant du mois de juin, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé la reconduction partielle des emplois précaires nouvellement créés (Emploi Vie Scolaire) : intégralement pour les aides aux directeurs/trices et aux élèves en situation de handicap, mais seulement 1 poste sur 2 dans le secondaire.

Concrètement, on a demandé à des EVS de transmettre dans l'urgence une lettre de motivation pour être maintenus sur leur poste alors que d'autres attendent toujours de savoir s'ils conserveront le leur : un splendide manque de respect généralisé ! En outre, des emplois sont bel et bien supprimés dans les collèges et lycées. La confusion règne aussi en raison de la multiplicité des statuts précaires, notamment quant au personnel non-enseignant : EVS en CAE ou CAV, AVS, Assistant d'éducation ou pédagogique. Une fragmentation destinée à diviser pour mieux faire régner la précarité : on se rassemble plus difficilement avec des situations différentes.

La prolongation d'emplois précaires

est-elle véritablement une bonne nouvelle ? C'est au moins un soulagement pour les salariés conservant leur poste. Néanmoins, il reste scandaleux de recourir à des emplois précaires pour remplir des missions structurelles et indispensables, comme l'atteste le remplacement des aide-éducateurs par de nouveaux contrats. En résumé, au-



delà des actions visant à la reconduction des personnels, c'est pour la transformation et la pérennisation des emplois qu'il faut lutter. Le seul aménagement possible devant être la possibilité de démissionner pour ceux qui ne souhaitent occuper ces fonctions que provisoirement.

Tentative de mobilisation à Châteauroux

Afin que le 30 juin, date d'arrêt des contrats, ne devienne chaque année une date coupure pour des milliers de travailleurs précaires, la CNT-AIT de Châteauroux a organisé un rassemblement pour réclamer la suppression de la précarité dans l'Éducation nationale.

Un appel a été envoyé par mail dans tous les établissements, primaires et secondaires du département. Le 30 juin étant un samedi, jour de marché sur la Place de la République, le rassemblement a été fixé à 10 h 30 à cet endroit afin de toucher l'opinion.

Malheureusement, la mobilisation a été un

flop : seulement 5 EVS y ont participé et 1 seul enseignant n'appartenant pas à la CNT-AIT. Il nous faut donc analyser les causes de cet échec pour essayer de faire mieux à la rentrée.

Le choix de la date, s'il était symbolique, était sans doute un peu risqué. Pas facile de mobiliser quand tout le

Unions régionales

Les UR sont l'expression de la CNT-AIT. Elles regroupent les divers syndicats d'une zone géographique. Pour tout contact dans une région, s'adresser au secrétariat de l'UR.

UR Centre : CNT-AIT, 34, Espace Pierre Mendès-France, 36000 Châteauroux ; **UR Midi-Pyrénées** : CNT-AIT, BP 158, 82001 Montauban cedex ; **UR Paris et Nord** : CNT-AIT, BP 46, 91103 Corbeil cedex ; **UR Aquitaine** : CNT-AIT, 8, place Louis Barthou, 33000 Bordeaux ; **UR Méditerranée** : CNT-AIT, Vieille Bourse du Travail, 13, rue de l'Académie, 13001, Marseille ; **UR Normandie-Bretagne** : CNT-AIT, BP 2010, 14019, Caen cedex 6 ; **en Rhône-Alpes** : CNT-AIT / SII, BP 223, 38405, Saint-Martin-d'Hères cedex.



L'Écho, 02/07/07.

monde, dans l'Éducation, a la tête aux vacances. En outre, les samedis libérés sont aussi l'occasion de partir en week-end et nous sommes aussi assez sceptiques sur la possibilité de mobiliser en dehors des jours de grève. Enfin, certains établissements du département et de l'agglomération travaillaient ce jour-là.

Autre écueil de taille : la diffusion de l'information. Nous avons supposé que le message serait ouvert par les EVS, chargés d'aider les directeurs d'école, et transmis dans les établissements. Il n'en a pas été ainsi, loin de là. D'abord, selon un témoignage, dans certaines écoles les EVS ne sont pas jugés suffisamment dignes de confiance pour qu'on leur confie le courrier informatique. Ensuite, on se doute bien que les courriers émanant de la CNT-AIT ont plus de chance de finir directement à la corbeille que ceux des syndicats « respectables ». Mais aucun d'eux, pourtant informés par nos soins, n'a souhaité participer à cette action.

Dernière grosse difficulté : le problème de la mobilisation des personnes précaires. Nous avons déjà constaté avec les chômeurs qu'il est dur de lutter quand on est dans la galère, préoccupé par le paiement de son loyer et de sa nourriture. De plus les EVS constituent un public particulièrement démuné quant à la défense de ses intérêts : chômeur de longue durée ou personne entrant dans la vie active, poste sans ancienneté ni expérience de ses droits, isolement et absence d'organisation, catégorie numériquement faible, résignation à la précarité qui est annoncée dans le contrat, et surtout

Extrait du tract *Nous exigeons le respect pour les travailleurs* diffusé le 30 juin

Si l'on associe généralement le travail précaire au secteur privé, l'Éducation nationale n'est malheureusement pas en reste concernant ce fléau.

Enseignants non titulaires : Maîtres auxiliaires, vacataires ou contractuels, ils sont environ 30 000 à faire les frais d'une gestion des effectifs à « flux tendus ». On supprime des postes et des places au concours, mais on recourt à des salariés précaires jetables pour compenser le manque de moyens.

EVS, AVS, Assistants : Après avoir viré 60 000 aide-éducateurs, l'État instaure 45 000 emplois de vie scolaire précaires (recrutement ou reconduction sous une nouvelle appellation). Des personnels chargés soit d'épauler les directeurs dans leurs tâches administratives, de favoriser la scolarisation d'élèves en situation de handicap, de la surveillance dans les collèges et les lycées, ou encore de l'encadrement d'activités pédagogiques, notamment en bibliothèque (BCD) et en informatique.

Ces personnes remplissent donc des missions indispensables et répondent à de nouveaux besoins (meilleure intégration d'élèves handicapés, insuffisance des décharges pour les directeurs, essor de l'apprentissage de l'informatique avec le B2I...).

Dans ces conditions nous jugeons inacceptable que ces emplois relèvent de contrats précaires à temps partiel imposé (de 20 h à 26 h). L'Éducation nationale exploite des salariés sans formation adaptée, sans perspective d'avenir et payés au-dessous du seuil de pauvreté ! L'État s'émeut des riches contribuables qui s'expatrient, mais laisse patauger dans la précarité des dizaines de milliers de ses salariés.

peur de perdre son emploi si on revendique. Outre la nécessité de persévérer avant d'espérer que ces précaires croient en la possibilité de bouleverser leur statut, il est nécessaire de parvenir à sensibiliser les enseignants à leur sort... et ça n'est pas gagné d'avance !

Quel enseignement en retirer ?

L'opération n'a pas été un échec complet puisqu'il vaut toujours mieux mener une action modeste que de ne rien faire. L'idée que la précarité n'est pas une fatalité et que les emplois assumés devraient être pérennes a pu commencer à faire son chemin, toutes les personnes ayant eu connaissance de notre tract n'étant pas présentes.

L'action a été relayée dans les médias, en particulier dans le quotidien local *L'Écho - La Marseillaise*, dont l'article (une page quasi-entière) relate plutôt fidèlement nos propos et la situation des EVS. Cependant, dans la logique de l'action directe on aurait préféré pouvoir informer le public nous-mêmes, sans s'en remettre à autrui.

Conscients des limites de la diffu-

sion par mèls et pour répondre à une question d'un EVS présent au rassemblement, nous avons envoyé par lettre des informations concernant la prime pour l'emploi, ainsi que le tract distribué le 30 juin, dans une trentaine d'établissements du département. À l'avenir, il nous faudra impérativement renforcer les courriers informatiques : réseau de relations, coups de téléphone, lettres... Puisque les EVS ont été reconduits dans leur fonction, il nous restera une année scolaire entière pour réclamer la transformation de leur statut et les inviter à nous rejoindre dans cette lutte. Les revendications exprimées le 30 juin étant :

- titularisation de tous les précaires déjà en poste avec le statut de fonctionnaire ;
- création d'un concours pour le recrutement des autres personnes occupant les mêmes fonctions.

Chat échaudé craint l'eau froide, mais ne rentre pas ses griffes. On essaiera de faire mieux.

*Syndicat interprofessionnel
de Châteauroux*

A Toulouse, la Chapelle menacée d'être expulsée

Solidarité

Non non, vous ne rêvez pas. Les fiers anarchistes de la CNT-AIT appellent à la solidarité avec la Chapelle. Mais rassurez-vous, nous n'avons pas changé de credo ni sombré dans la gène flexion vaticane.

La Chapelle est en fait un lieu habité, de désir et de passion, de création et d'inventivité. Le lieu d'expérimentation sociétale, politique et artistique est occupé et autogéré depuis bientôt 14 ans par les associations Planète en Danger et l'Atelier Idéal. Il est aujourd'hui menacé d'expulsion par son propriétaire, l'archevêché de Toulouse.

Celui-ci, pour parfaire son forfait, a donné ce terrain – par ailleurs inconstructible... – à l'association Habitat et Humanisme (H&H), soi-disant pour que celui-ci y construise des logements et ses bureaux. On peut se demander pourquoi l'Église n'a pas trouvé d'autres terrains à donner à H&H que celui de cette expérience autogérée, quand on sait que l'Église

est un des plus grands propriétaires fonciers de Toulouse comme de France. Il y a pourtant de magnifiques appartements inoccupés dans les centres villes qui pourraient tout à fait accueillir des familles nombreuses... Il faut croire que l'Église ne supporte pas la mixité sociale. Ce qui l'amène à vouloir faire taire un des rares lieux de création toulousains réellement libre de toute emprise capitaliste, accessible à chacun et ce quelle que soit sa condition sociale. La lutte contre l'exclusion, c'est aussi la lutte contre l'exclusion culturelle.

Le vendredi 2 mars, les Planétiens de la Chapelle ont donc été repeindre – à leurs frais – les locaux d'Habitat et Humanisme à Toulouse, histoire de leur donner un petit avant-goût des travaux qui les attendaient. Une économie du don en quelque sorte.

Le lendemain, samedi 3 mars, Bernard Devert, le dirigeant d'Habitat et Humanisme, devait quant à lui intervenir dans un colloque organisé par ATD

Quart Monde contre l'exclusion, à La Villette. L'occasion était tentante de faire connaître aux participants le vrai visage de cette association béni oui-oui, qui annonce lutter contre les exclusions mais se comporte comme le pire des expulseurs*. Ni une ni deux, les contacts étaient pris et les Chapeliers quittaient Toulouse pour la Capitale, pour une action commune.

Une énorme banderole fut tout d'abord déployée à l'entrée du colloque, pendant que des tracts explicatifs de l'affaire étaient distribués à tous les participants. Lors du colloque les rôles étaient bien partagés : tout d'abord, des exclus, à qui l'on faisait lire des témoignages sur leurs difficultés en

(suite page 8)

* Nous vous invitons à lire sur le site <http://www.abri.org/atelier-ideal/> la façon dont pendant de longs mois et dans le secret le plus absolu, une stratégie concertée se met en place alliant l'archevêché et des personnalités influentes au sein de la Mairie de Toulouse (droite) et du Conseil général (gauche) pour boucler l'expulsion.

1907-2007 - commémoration du Congrès d'Amsterdam

En collaboration avec l'union locale CNT-AIT de Pau, la section étudiante paloise de la CNT-AIT a décidé d'organiser une commémoration autour du centenaire du Congrès d'Amsterdam, à Pau, les jeudi 25 octobre et vendredi 26 octobre 2007. Notre choix a été motivé par l'importance des débats qui se sont tenus lors de ce congrès, tout particulièrement celui qui concerna le syndicalisme autour de Monatte et Malatesta. Beaucoup s'accordent à penser que l'anarchosyndicalisme serait la synthèse de ce débat.

La commémoration s'organisera autour de plusieurs éléments : un colloque conclu par un débat avec les participants, une exposition et un film sur Malatesta.

Le colloque réunira les interventions d'Ariane Mieville, Hélène Finet et Gaetano Manfredonia. L'intervention d'Ariane Mieville, qui est l'auteur d'un livre sur le congrès, s'attardera sur les raisons qui ont motivé ce Congrès, expliquera la teneur des débats et finira sur les répercussions qu'ils ont eues. Celle d'Hélène Finet, spécialiste du mouvement anarchiste argentin, comparera les débats sur le syndicalisme du Congrès d'Amsterdam à ceux qui ont animé la FORA à la même période. Celle de Gaetano Manfredonia, spécialiste du mouvement anarchiste italien et auteur de *L'anarchisme en Europe*, revisitera le débat Malatesta / Monatte sur le syndicalisme. Le colloque s'achèvera sur un débat contradictoire entre le public et les intervenants.

Autour du colloque, une exposition, sur le thème : « 100 ans d'anarchosyndicalisme » sera organisée dans la Faculté de Lettres de Pau.

La commémoration s'achèvera par la projection du film *Malatesta*, présenté au festival de Cannes en 1969, pour la première fois en version sous-titrée en français. Il s'agit d'un film allemand qui a pour thème le séjour de Malatesta à Londres en 1911.

Vous pouvez diffuser l'information autour de vous, nous tiendrons à disposition une liste d'hébergements les moins coûteux possibles pour les personnes extérieures.

En espérant vous accueillir nombreux, fraternellement,

Le comité d'organisation

Vous pouvez nous contacter sur notre boîte mël : congamsterdam@gmail.com, ou en écrivant à l'adresse de notre syndicat, CNT-AIT 18 rue Jean-Baptiste Carreau 64000 Pau.

Gurgaon : ZES en Inde

D'après la *Gurgaon Newsletter* * CORPS Gurgaon est dans l'Haryana en Inde. C'est une Zone Économique Spéciale (ZES). Elle est reliée à New Delhi, la capitale de l'Inde, par une autoroute de 20 km. À première vue des tours de bureaux, des centres commerciaux et des façades d'hôtels trois étoiles. Ces façades sont celles des usines. Derrière tout cela, ce sont des milliers de travailleurs qui, dans une véritable foire d'empoigne, produisent des voitures et des scooters pour les classes moyennes. Ce sont des milliers de jeunes de ces classes moyennes qui, dans les *call-centers*, vendent des crédits aux ouvriers américains ou des abonnements pré-payés d'électricité aux pauvres du Royaume-Uni. Des milliers de paysans déracinés à cause de la crise agraire piquent et cousent pour l'exportation, à l'instar de leurs camarades du Bangladesh et du Viêt-nam.

Là, comme dans bien d'autres endroits, le capitalisme tue. Le 14 mars 2007, des paysans du Bengale occidental ont été abattus alors qu'ils re-



fusaient d'être déportés dans une ZES. Ailleurs, à Singur, d'autres personnes sont tuées parce qu'elles s'opposent à la construction d'une usine Tata (automobiles). Tandis qu'à Faridabad, les laminoirs de Suzuki emportent quotidiennement des douzaines de doigts d'ou-

vriers, une chaudière explose chez Evergreen (usine de contreplaqué), faisant trois morts et six blessés. Le 12 mars, un jeune homme est écrasé sur l'autoroute. C'est le douzième en deux mois. Entre 2003 et 2006, plus de 1500 personnes ont été blessées sur cette autoroute qu'aucune passerelle piétonne n'enjambe. C'est une autoroute du flux tendu, celui des pièces détachées de Maruti, Hero Honda, HMSIS, une autoroute du flux tendu des milliers de personnes de Delhi qui travaillent dans les *call-centers* de la ZES et des dizaines de milliers de clients des zones commerciales. Chaque jour. Le développement de cette Zone a été rapide et brutal. Il a généré de la violence. Entre janvier et avril 2006, des chauffeurs de taxi ont tué 20 personnes pour les dévaliser. Ces meurtres ont été jugés en février 2007.

*Transmis par le secrétariat
aux relations internationales*



* *Gurgaon Newsletter* (<http://gurgaonworkersnews.wordpress.com/>) est la version électronique en anglais de *Faridabad Majdoor Samaachar* (FMS), bulletin en hindi distribué à 5 000 exemplaires et gratuitement à Faridabad et ses environs.

Solidarité avec José et Gabriel

En prison le temps est désir. On y attend. On attend quelque chose qui brisera l'attente. On attend de pouvoir vivre. Quelque chose qui nous apporte des sensations. Quelque chose qui nous inspire. Quelque chose qui nous porte plus loin malgré la routine qui se traîne, malgré l'entourage mortel. C'est attendre et chercher la confirmation qu'on est un être humain, là où la prison voudrait nous détruire, nous soumettre, nous resocialiser. C'est là où, face à leurs mensonges et leur hypocrisie, on ressent notre impuissance au plus profond de nous-mêmes. C'est là que le voile du spectacle tombe et que la matraque devient tangible. Cette matraque que l'on connaît tous mais que nous ne voyons ou ne voulons pas toujours voir.

Voilà plus de 20 ans que José et Gabriel se trouvent face à cette violence, dont plus de 3 ans passés en Allemagne. Cela fait presque 2 ans que les peines respectives de 14 et 13 ans ont été prononcées. De lourdes peines pour une fuite de davantage de détention par une prise d'otages passagère durant une poursuite avec la police. Quelques mois avant, après 20 ans de détention dans les cachots de l'État espagnol, ils avaient fui lors d'une permission. Ils

voulaient tous deux être libres et enfin poursuivre la lutte qu'ils avaient menée à l'intérieur. Ils sont restés fidèles à la lutte anarchiste et à ses principes, malgré une détention de plusieurs années dans le sinistre régime d'isolation FIES. Ils doivent à présent payer encore plus d'années de prison, cette fois-ci dans l'État allemand. Les juges n'ont évidemment pas écouté leur histoire, ils ne l'emploient que comme argument à leur rencontre. Ils ont été sanctionnés parce qu'ils sont anarchistes et ça, nous ne pouvons pas l'oublier.

Depuis, ils endurent un régime de contrôle permanent. José est passé par 4 prisons et doit régulièrement subir de sévères mesures. Après une série de brimades et de conflits avec la direction pénitentiaire, il est privé de parler depuis trois mois. Il s'agissait à la base d'une mesure de trois mois, prise après qu'on l'ait trouvé en possession de haschisch après une visite. Cette mesure a été instaurée comme « mesure de sécurité » permanente par la direction. José refuse de recevoir des visites derrière une vitre. Des procédures judiciaires ont été entreprises, mais la situation peut durer longtemps. Pour Gabriel la détention se déroule de manière similaire. Il décrit son régime

comme « *ressemblant au FIES (et à certains égards c'est même pire)* ».

Nous appelons à une mobilisation internationale en solidarité avec José et Gabriel et avec tous les autres prisonniers en lutte. Le 29 septembre une manifestation est prévue aux prisons de Rheinbach et de Aachen en Allemagne (plus d'infos viendront par la suite). Nous appelons à y être présents, mais ce sera aux compagnons dans la rue à exprimer leur solidarité de la manière qu'ils estiment la plus adéquate. Nous ne pouvons pas oublier nos prisonniers. Nous avons nos différences mais nous ne pouvons pas oublier pourquoi nous luttons. Contre l'emprisonnement et l'exclusion.

Pour la solidarité internationale.
Pour l'anarchie

*Transmis par
le syndicat intercorporatif de l'Essonne*

Plus d'infos sur le procès, le régime FIES, etc. sur :
<http://www.escapeinto.rebellion.info>

José Fernandez Delgado, JVA Rheinbach
Aachenerstrasse 47- D 53359 Rheinbach.

Gabriel Pombo Da Silva
JVA Aachen - Krefelderstrasse 251
D 52070 Aachen.

A Toulouse, la Chapelle menacée d'être expulsée

(suite de la page 6)

leur coupant la parole s'ils dépassaient le temps imparti, puis des experts qui venaient gloser sur ce que l'on avait entendu. On était dans le schéma fort chrétien de la charité, qui infantilise les pauvres en leur déniaient toute capacité d'analyse de leur situation, et donc d'action sur celle-ci. Lorsque le tour de Devert fut arrivé, le groupe se leva du public, avec une autre banderole « *humanisme de façade* » et en dénonçant H&H comme un expulsé. Émois dans la salle. Un compagnon se vit refuser la parole. Devert, qui, lui, avait parfaitement reçu le message, n'attendit pas les questions

à la fin de son intervention et se leva pour partir sans demander son reste... À l'extérieur, les compagnons qui avaient été refoulés fermement par le service d'ordre, prolongeaient la discussion avec des bénévoles d'ATD. Si pour certains, nous n'étions que des « *fascistes trotskystes* » pour avoir osé intervenir de la sorte (« *ce ne sont pas des méthodes démocratiques* »), nous dit sans rire un admirateur des Don Quichotte !), d'autres étaient abasourdis par cette histoire et proposaient que nous intervenions en salle pour présenter notre point de vue. Mais, comme l'a

dit le responsable d'ATD Quart Monde « *ici ce n'est pas un débat* ». En effet...

Quoi qu'il en soit, la soirée s'est prolongée avec les compagnons montés de Toulouse, qui sont venus nous filer également un coup de main le lendemain matin à Levallois pour une diffusion de tracts. Lundi, nous apprenions que l'architecte d'H&H avait annoncé son retrait du projet... Les voix du seigneur sont impénétrables...

Des paroissiens en colère

Syndicat interco Paris-Nord

